

REPUBLIQUE FRANCAISE  
HAUTE-GARONNE

COMMUNE DE PRESERVILLE  
PROCES-VERBAL DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU  
20 AVRIL 2017 à 20 H 30

**NOMBRE**  
**DE CONSEILLERS**

En exercice : 13  
Présents : 12  
Votants : 12  
Exclus : 0

L'an deux mil dix-sept, le 20 Avril à 20 H 30, le Conseil Municipal de la commune de PRESERVILLE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrick de PERIGNON, Maire.

**Date de la convocation : 6/04/2017**

**Date d'affichage : 6/04/2017**

**Présents :** MM. BOUISSOU, BENETTI, BARTHERE, PELISSE, BLANC, BOYER, CALAS, LUX, PIQUETTE, PETIT, de SAINT DENIS

**Absents :** Mme SEBASTIAN

**Secrétaire de séance :** Mme BENETTI

\* \* \*

La séance est ouverte à 20 H 40 et Madame BENETTI donne lecture du compte rendu du Conseil Municipal du 16 Février 2017 modifié et celui du 21 Mars 2017 qui sont acceptés à l'unanimité par les élus.

Monsieur le Maire souhaite supprimer les points N° 5, 7 et 8 de l'ordre du jour car il n'a pas reçu les devis nécessaires. Il propose de les remettre à un prochain Conseil Municipal.

Les élus approuvent cette demande.

**I – Sujets soumis à délibération :**

**2017/13 - ENDUIT DU MUR DE SOUTÈNEMENT DU CIMETIERE – DEMANDE D'AIDE AU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Monsieur le Maire rappelle aux élus qu'une opération d'investissement pour l'enduit du mur de soutènement du cimetière a été votée le 21 Mars 2017.

Après avoir demandé plusieurs devis, Monsieur le Maire propose de choisir le devis N° 3775 de la SARL VISENTIN pour un montant de 3.823,92 € HT, soit 4.588,70 € TTC.

Monsieur le Maire propose de demander l'aide du Conseil Départemental pour cet investissement.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité cette demande.

## II – Informations diverses :

### COMPTE RENDU DES DIFFERENTES COMMISSIONS MUNICIPALES :

#### **Commission Urbanisme :**

Aucun élément nouveau depuis la dernière réunion du Conseil Municipal.

La prochaine réunion de la commission urbanisme se tiendra le Vendredi 5 Mai 2017 à 20 H 30 à la Mairie.

#### **Commission culture :**

Madame BENETTI rappelle les prochains spectacles :

→ le 22 Avril 2017 : BIG BAND 81

→ le 6 Mai 2017 : Le printemps du rire

→ le 20 Mai 2017 : Théâtre « Camille Claudel L'interdite ».

Prochain film au cinéma : « Patients » le 4 Mai 2017.

#### **Commission Finances :**

Aucun élément nouveau depuis la dernière réunion du Conseil Municipal.

La prochaine réunion de la commission finances se tiendra le Mercredi 10 Mai 2017 à 9 H 00 à la Mairie.

### INVESTISSEMENTS :

Monsieur le Maire rappelle que s'agissant des différents investissements prévus sur le Budget Primitif 2017, il convient d'attendre le montant exact des différentes subventions qui nous seront allouées avant de prendre une décision.

### SUIVI DES DOSSIERS D'URBANISME – VENTE DE TERRAINS

Monsieur le Maire rappelle que par délibération en date du 30 Juin 2016, le Conseil a approuvé à l'unanimité l'acquisition de la parcelle N° ZK 214 appartenant au G.F.A de la Valence. La commune est donc propriétaire à ce jour d'un terrain d'une superficie de 1551 m<sup>2</sup> situé route de Lauzerville. Après avoir mené une réflexion sur l'utilisation de cette parcelle par la commune, les élus décident à l'unanimité de vendre ce terrain et donnent mandat à Monsieur le Maire pour négocier cette vente.

### TRANSFERT DU POUVOIR DE POLICE :

La communauté de communes « Terres du Lauragais » demande à Monsieur le Maire son avis sur le transfert de son pouvoir de police à son profit.

Après discussion, les élus refusent à l'unanimité ce transfert. Une décision écrite sera prise en ce sens.

### GESTION DU CIMETIERE :

Monsieur le Maire indique qu'il convient de réfléchir à une meilleure gestion administrative du cimetière de Préserville : concessions, règlement... Monsieur BOYER et Madame PETIT se proposent pour travailler sur ce dossier.

### PREPARATION DU SCRUTIN POUR L'ELECTION DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Les horaires de ce scrutin sont : 8 H 00 à 19 H 00 pour les deux tours.

Messieurs de PERIGNON, BOUISSOU et PIQUETTE composeront le bureau. La tenue du bureau de vote sera assurée par les élus.

## CREATION D'UN ESPACE D'ACTIVITES – CITY STADE

Monsieur PELISSE indique que pour l'acquisition du city stade, il a renégocié le devis proposé par la Société CASAL SPORT. Il a pu obtenir une baisse représentative du prix et des facilités de paiement dans le temps. Par ailleurs, après présentation d'un échantillon, les élus préfèrent un contour inox pour cet équipement. Le dossier reste dans l'attente du montant des différentes subventions sollicitées.

### VOIRIE :

- Monsieur Guy BARTHERE indique que :
  - les « nids-de-poule » sur la voirie communale, notamment chemin de Barthechave et chemin de la Fontaine, seront rebouchés mi-mai par des élus et Monsieur Gilles ORRIT, employé municipal,
  - Salle de la Fontaine : suite à plusieurs désordres constatés sur différentes zones, un technicien de l'entreprise COLAS SUD OUEST est venu en son temps procéder aux constatations utiles. Depuis lors, malgré nos relances téléphoniques, la société n'a pas donné suite à ce dossier : une mise en demeure sera adressée à l'entreprise COLAS.
- Monsieur de PERIGNON indique qu'il faut rapidement définir un cahier des charges pour terminer la voirie du lotissement le Pré : le dossier est à l'étude.

\* \* \*

- Monsieur le Maire informe le Conseil que des administrés ont signalé des nuisances sonores importantes lors de la location de la salle des fêtes route de Lauzerville,
- Monsieur PIQUETTE, délégué S.I.E.M.N, indique que le budget du syndicat a été voté le 6 Avril dernier avec présentation des travaux prévus en 2017, notamment l'entretien du réseau entre Tarabel et Préserville,
- Monsieur LUX rappelle qu'il convient de déplacer les conteneurs des ordures ménagères situés chemin de la Rivière pour éviter une dégradation de la chaussée par le camion du S.I.P.O.M,
- Madame A-Marie CALAS rappelle qu'il y a eu plusieurs cambriolages sur la commune : il convient d'être vigilant et de signaler rapidement à la gendarmerie tout comportement suspect,
- Monsieur le Maire indique que les budgets de Terres du Lauragais et du P.E.T.R seront votés très prochainement avec une augmentation de la participation des communes. «Terres du Lauragais » est à la recherche d'un nouveau siège social,
- Le prochain conseil d'école est prévu le 25 Avril 2017 à 18 H 30,
- Le prochain conseil municipal se tiendra le Vendredi 19 Mai 2017 à 20 H 30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 23 H 00.